

DELIBÉRATION

SÉANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2018

En exercice : 19
 Présents : 14
 Pouvoirs : 0
 Votants : 14

Date de convocation du Bureau Communautaire :
 06/09/2018

Le 13 Septembre 2018, le bureau communautaire de Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Christian BAISE, Brigitte COULON, Jacky DUTRUC, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Jean-Claude AUBERT, Marie Jeanne BEGUET, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Raymond MOUSSY.

Secrétaire de séance : Frédéric VALLOS.

OBJET : CULTURE PATRIMOINE – Travaux de scénographie de la Maison éclusière – Demandes de subvention

M. Bernard GRISON, Président rappelle que la Maison éclusière, propriété de Voies Navigables de France (VNF), a fait l'objet d'une convention d'occupation temporaire signée en 2006 entre VNF et la Communauté de communes dans l'objectif de valoriser le site d'un point de vue patrimonial et touristique.

Dans le cadre de la valorisation des bords de Saône et du label Pays d'art et d'histoire, la Communauté de communes s'engage, suite à la réhabilitation d'une partie des bâtiments de la Maison éclusière en 2012, à aménager un espace d'interprétation dans une des salles du rez-de-jardin supérieur accompagné de mobilier d'interprétation à l'extérieur à proximité de l'ancien barrage. Cet ensemble scénographique a pour objet de raconter l'histoire de ce lieu.

Un plan de financement initialement voté au bureau du 8 février 2018 sollicitait la participation de la Région au titre du contrat Dombes, qui ne pourra intervenir. Nous proposons de modifier ce plan de financement afin de solliciter, en remplacement du contrat Dombes, le Département au titre du plan Nature auquel notre projet semble éligible.

Le montant total de l'opération est estimé à 97 500 € HT (hors maîtrise d'œuvre : 12 750 € HT).

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel du projet comme suit :

Dépenses HT		Recettes	
Interprétation du patrimoine Mobilier extérieur	43 000 €	Région (CTTLA)	39 750 €
Interprétation du patrimoine - Mobilier intérieur + maquettes + impression	37 640 €	Département (Plan Nature)	12 900 €
Recueil de mémoire éclusiers	4 980 €	Etat (Drac)	25 000 €
Multimédia	11 880 €	Reste à charge CCDSV	19 850 €
Cout total des travaux	97 500 €	Total recettes	97 500 €

- **DE SOLLICITER** les aides financières pour les travaux auprès des Services de l'État, la Région Auvergne - Rhône Alpes ; le Département de l'Ain ;
- **DE MANDATER** le Président pour effectuer toutes les démarches auprès de ces organismes et pour signer tous les documents nécessaires à ces demandes de subvention ;
- **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget principal 2018.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **17 SEP. 2018**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20180913-2018B24-CP
Affichage le : **17 SEP. 2018**

À Trévoux, le 13/09/2018

Le Président,
Bernard GRISON

